

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**
11/03/2024**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**
19/03/2024**Date de publication :**
19/03/2024**Le 18 mars 2024 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAI, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA et Sophie SUBIRATS**Étaient représentées :** Anne-Marie CAUSSÉ par Tovo RABEMANANTSOA et Aurore VERDIER par Lionel COUBRA**Absent :** -**Secrétaire de séance :** Anne-Cécile DUCOSSON**DÉLIBÉRATION N° 2024-09****OBJET : Vote du compte de gestion 2023 du budget principal**

Le Conseil Municipal,

- après s'être fait présenter le budget primitif du **budget principal de la commune pour l'année 2023** créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandants délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Atteste à la majorité, Damien OBRADOR s'abstenant, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

POUR : 18**CONTRE :** 00**ABSTENTION :** 01

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 18 mars 2024

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, is written on the page.

Anne-Cécile DUCOSSON